

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

En Exercice : 18

Présents : 17

Votants : 17

DEL 70/2021 :

**ENQUETE PUBLIQUE :
ABROGATION DE LA
DIRECTIVE TERRITORIALE
D'AMENAGEMENT DE
L'ESTUAIRE DE LA LOIRE**

L'an deux mil vingt et un

Le seize novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de TOUVOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur le Maire : Monsieur Claude LE CALVEZ

ETAIENT PRESENTS : Claude LE CALVEZ, Alain PINABEL, Jean-Paul GRONDIN, Valérie SORIN, Flore GOUON, Carole GREZELEAU, Stéphanie PARENT, Aline BRECHET, Anthony CHARRIAU, Elsa LE BERRE-GRUNENWAL, Anne BOIZIAU, Aline PEAUDEAU, Adrien PROU, Marcel DURAND, Aurélie TENAUD, Florent LUCAS, Julie AUTRET.

ETAIT ABSENT :

Frédéric DOUVILLE DE FRANSSU,

Date de la convocation : 5 novembre 2021

Carole GREZELEAU, a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Préfet de Loire Atlantique a transmis un avis d'enquête publique concernant l'abrogation de la directive territoriale d'aménagement de l'estuaire de la Loire. Le dossier peut être consulté dans plusieurs communes du 44 et sur le site internet de la Préfecture. Il est proposé de donner un avis sur ce projet.

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.172-4 et L.172-5

Vu le code de l'environnement

Vu l'arrêté préfectoral n°2021/BPEF/124 portant ouverture d'une enquête publique sur l'abrogation de la directive territoriale d'aménagement de l'estuaire de la Loire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal

- **EMET** un avis favorable au projet d'abrogation de la directive territoriale d'aménagement de l'estuaire de la Loire.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture

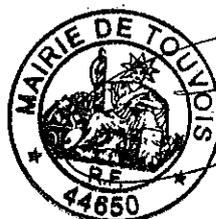
Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait à Touvois, le 18/11/2021

Le Maire, Claude LE CALVEZ



Handwritten signature of Claude Le Calvez